

**2009/1177 - Attribution d'une subvention de 6 500 € à l'Association « Les Dragons de Saint-Georges » pour l'organisation du Carnaval de Saint-Georges le 21 mars 2009 – Approbation d'une convention mixte.**  
(Direction de la Communication Externe) (BMO du 16/02/2009, p. 0278)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

(Adopté.)